



Pour une nouvelle donne internationale et européenne.

Le texte de la Convention nationale adopté à l'unanimité le 9 octobre 2010

Sommaire

Introduction : politique internationale et projet socialiste	2
Les déséquilibres de la mondialisation	
Les échecs de la politique extérieure de M. Sarkozy	
Le message de la France dans l'Europe et le monde du XXI ^e siècle	
1. Notre ambition internationale : un multilatéralisme renoué, une voix française qui exprime de nouveau nos valeurs	4
1.1 Remettre l'ONU au centre du système international	
1.2 Une voix française qui exprime de nouveau nos valeurs	
1.2.1 La France et l'OTAN	
1.2.2 Le règlement politique des conflits : Afghanistan, Iran, Israël et Palestine, Liban	
1.2.3 L'Afrique	
1.2.4 Les grands pays émergents	
1.2.5 L'Amérique latine	
1.2.6 Le respect des droits de l'Homme et de la diversité culturelle	
1.2.7 L'exigence environnementale	
2. Une mondialisation au bénéfice de la planète : du libre-échange au juste échange, du libéralisme prédateur au développement solidaire	9
2.1 Promouvoir une nouvelle approche des relations économiques internationales : le juste échange dans l'intérêt des peuples et de la planète	
2.2 Engager l'Europe dans la bataille des normes pour renforcer la solidarité	
2.2.1 Intégrer des normes sociales et environnementales aux grands traités commerciaux internationaux	
2.2.2 Renforcer les normes techniques et sanitaires de protection des consommateurs européens	
2.2.3 Poursuivre et amplifier la mobilisation de la société civile	
2.3 Instaurer davantage de justice entre Nord et Sud : pour un développement plus solidaire	
2.3.1 La politique d'aide publique aux pays pauvres	
2.3.2 La lutte contre la faim et pour la sécurité alimentaire	
2.3.3 L'accès à la santé	
2.3.4 Une politique des flux migratoires refondée	
3. Remettre l'Europe au cœur : une Europe relancée vers la croissance, l'emploi et le progrès social	13
3.1 L'Union européenne traverse une crise profonde	
3.1.1 Une crise de confiance	
3.1.2 Une crise de solidarité	
3.1.3 Une crise de représentativité	
3.2 La crise économique, sociale et environnementale conforte l'Europe comme grand projet collectif mais celle-ci doit être réorientée	
3.2.1 Doter l'Europe de mécanismes de gouvernance économique	
3.2.2 Rendre à l'Europe sa capacité à conduire des politiques publiques ambitieuses	
3.2.3 Remettre la solidarité et le progrès social au cœur du projet européen	
3.2.4 Fixer à l'Union des limites claires et faire avancer l'Union euro-méditerranéenne	
3.2.5 Relancer le moteur franco-allemand	
3.2.6 Construire un projet progressiste européen	
4. Garantir notre sécurité : une politique de défense à la mesure de notre rôle et de nos ambitions	18
4.1 Donner une nouvelle dynamique à l'Europe de la défense	
4.2 Maintenir une ambition nationale élevée pour notre outil de défense	
4.3 Agir en faveur du désarmement	
4.4 Mener une lutte résolue contre le terrorisme	
Conclusion	20
Redonner confiance et moyens à notre outil diplomatique	
Restituer au Parlement son rôle légitime d'évaluation et de contrôle politiques de la stratégie internationale de la France	
Valoriser le rôle complémentaire des collectivités territoriales	
Accompagner activement les Français de l'étranger	
Proposer une nouvelle ambition	

Introduction

Pour une autre France, pour une autre Europe, pour un autre monde : tout milite pour que nous placions notre ambition internationale au cœur du projet socialiste pour 2012.

Traditionnellement, la politique internationale n'a joué qu'un faible rôle dans l'élection présidentielle française. Il devrait en aller autrement en 2012. À cela, au moins trois raisons. D'abord, les enjeux mondiaux prennent une place accrue dans les grandes questions nationales : économie, environnement, solidarité, santé, sécurité, aucun de ces enjeux ne peut être abordé nationalement hors de son contexte international, et ce contexte international est rude et le restera. Ensuite, l'actuel chef de l'État souhaite lui-même placer au premier rang – de ses prétendus succès ! – la politique étrangère. Comme si la réintégration de la France dans le commandement intégré de l'OTAN constituait un succès ! Comme si le décalage croissant avec nos partenaires allemands en fournissait un autre ! Comme si la réussite en matière extérieure se mesurait à l'ampleur des gesticulations et non à l'aune des résultats ! Enfin, la crise, sous ses diverses faces, a donné dans l'ensemble raison aux analyses des socialistes plutôt qu'aux dogmes libéraux : régulation plutôt que laisser-faire, interventions publiques plutôt que tout-marchand, lutte nécessaire contre les injustices sources de violences plutôt qu'acceptation des inégalités, internationalisme plutôt qu'égoïsmes nationaux. Fidèles à notre tradition internationaliste, ce sont les choix que nous faisons ici. C'est le sens des analyses et des propositions qui suivent.

Depuis plus de vingt ans, **le nouveau monde issu de la fin de la guerre froide n'est pas parvenu à trouver ses équilibres**. Sa réorganisation chaotique s'est faite au prix de multiples ébranlements (du capitalisme financier, de l'industrie, de la coexistence dite pacifique...). La sortie d'un monde dominé pendant des siècles par les puissances occidentales, l'émergence de nouveaux pôles majeurs (la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud), la montée des risques d'asphyxie écologique, énergétique, alimentaire changent la donne. Les déséquilibres et dérives s'appellent notamment : inégalités de développement entre le Nord et les Suds, déficits commerciaux, dépendances financières, tensions autour de l'énergie et de l'eau, prolifération nucléaire, conflits ethniques, fanatismes religieux. Ces questions majeures ne peuvent pas rester sans réponses.

La mondialisation a certes favorisé une accélération spectaculaire des échanges internationaux. Elle a facilité le décollage

de plusieurs pays émergents. Pour autant, au-delà de l'ouverture à d'autres cultures et de la diffusion des technologies, elle s'est accompagnée de graves inégalités **et elle est souvent apparue comme une source de dérèglements** :

- **Au plan économique**, cette mondialisation n'a pas profité à toutes les catégories au sein des pays les plus pauvres, contribuant au contraire à la déstabilisation explosive de sociétés soumises à une ouverture économique trop brutale. Dans les pays développés, elle a pu accélérer la désindustrialisation, alourdir les pollutions, altérer l'efficacité de politiques traditionnelles, contribuer à la remise en cause de règles et compromis sociaux bâtis après la guerre.
 - **Au plan politique**, la montée des tensions, la généralisation d'une violence diffuse dans les rapports internationaux, ont fait rimer dans les esprits mondialisation avec aggravation des menaces. Le traumatisme du 11-Septembre a alimenté le scénario dangereux d'un « choc des civilisations » entre le monde arabo-musulman et l'Occident. En Afghanistan, en Irak, au Moyen Orient, la « paix chaude » a remplacé la guerre froide. Dans le même temps, la concurrence stratégique et la compétition économique que se livrent les États-Unis et la Chine ont **considérablement accru le poids de la zone Pacifique dans les réalités mondiales**. Au plan démocratique, la mondialisation libérale et la loi du tout-marché étendue à tous les champs de la vie a réduit d'autant l'arbitrage politique des États et l'expression démocratique des peuples.
 - L'émergence de **risques d'un genre nouveau**, menaçant l'avenir même de l'humanité (le dérèglement climatique, la déforestation et la montée du niveau des océans, la course à l'eau et aux matières premières, les crises sanitaires et alimentaires) reste encore sans réelle solution collective, comme en témoigne l'échec du sommet de Copenhague sur l'environnement en décembre 2009.
- Dans ce contexte, **la politique étrangère de M. Sarkozy n'a pas su apporter de réponses vraiment appropriées**. Elle a vanté son propre dynamisme mais elle a privilégié en réalité une stratégie faite surtout de coups médiatiques et de postures changeantes (un jour atlantiste, un autre altermondialiste ; tantôt pourfendant les autorités chinoises et tantôt les courtisant ; régulateur à l'étranger, ultralibéral en France). Elle a parfois compromis par ses positions l'image internationale de la France.
- Son soutien aux principes du tout-marché et du désengagement de l'État a **fait**

souvent le jeu d'une mondialisation libérale, d'un système où le partage de la valeur ajoutée a continué de se déformer en faveur du capital, cependant que la condition salariale se dégradait. Le tournant de l'automne 2008, alors que la crise financière mettait à nu ces dérives, n'est venu opposer qu'une réponse tardive et partielle. Parallèlement, la politique française d'aide publique au développement, dont le montant rapporté au PIB décline malgré les engagements présidentiels, s'est détournée progressivement de la lutte contre la pauvreté pour épouser des objectifs principalement économiques ou migratoires.

- En dépit d'initiatives médiatiques fréquentes, le chef de l'État **n'a pas su faire de la France l'élément durablement moteur d'une Union européenne relancée**, capable de peser d'une façon décisive dans la régulation de la mondialisation. Au cœur de la crise, la présidence française de l'Union a déployé de l'énergie, mais elle aura été plus spectaculaire dans ses annonces qu'exemplaire dans ses résultats. Elle n'aura su ni redynamiser en profondeur le projet européen, ni affirmer un véritable leadership collectif, renvoyant plutôt l'image d'une Europe divisée par ses égoïsmes nationaux. Le rendez vous euro-méditerranéen a été manqué, et l'Union pour la Méditerranée est à ce stade dans l'impasse. Sur de grandes questions comme le climat, la gouvernance économique ou les leviers de la croissance, l'Union européenne a montré sa fragilité et son manque d'unité. **La dégradation de la relation pourtant essentielle entre Paris et Berlin** est apparue à la fois comme une cause et un symptôme d'une crise européenne. La panne de ce moteur – avec des responsabilités partagées – est l'un des principaux échecs de la politique étrangère française depuis trois ans.
- En matière de **sécurité collective**, la **ligne atlantiste suivie par l'Élysée** a affaibli la portée d'une voix française sur les grands conflits d'un monde devenu multipolaire. En enkystant notre pays dans la guerre en **Afghanistan** sans garanties suffisantes sur nos objectifs politiques dans ce pays, le chef de l'État a épousé de fait la ligne des néoconservateurs de Washington. Il l'a fait, paradoxalement, alors même que les États-Unis portaient à la Maison Blanche, avec le Président Obama, une équipe démocrate attachée à revisiter la politique étrangère américaine. Symbole de ce choix, **le retour de la France dans la structure militaire intégrée de l'OTAN** ne s'est pas traduit, contrairement à ce qui avait été promis, par un véritable surcroît d'influence dans

l'appareil militaire de l'Alliance ni par une avancée sur le terrain de la défense européenne, alors que nous devons en revanche assumer les charges financières nouvelles liées à notre réintégration dans la machinerie administrativo-militaire de l'OTAN et en subir les contraintes. Elle ne s'est accompagnée d'aucune réflexion aboutie sur le rôle et le devenir de l'Alliance, alors que l'affrontement Est-Ouest qui en était la raison d'être initiale appartient désormais à l'histoire.

• **Parallèlement, nos outils d'intervention et d'influence à l'étranger se sont dégradés.** Illustration la plus marquante : l'affaiblissement de notre outil diplomatique et consulaire, constaté et regretté par des dirigeants politiques de tous bords. Au moment où les effectifs du Département d'État américain continuent de croître, où ceux du Foreign Office britannique ont dépassé les effectifs de notre réseau diplomatique, où le Brésil a ouvert une trentaine de nouvelles ambassades, le ministère français des Affaires étrangères a perdu, depuis 2003, plus d'un cinquième de ses moyens d'intervention et de fonctionnement, proportion qui risque de s'aggraver d'ici à 2012. La mise en œuvre précipitée, à partir de juillet 2008, **d'un plan mal conçu de redéploiement et de réduction de nos moyens de défense** est venue fragiliser nos forces opérationnelles, cependant que notre engagement croissant sur des théâtres extérieurs accentuait la tension sur notre dispositif. Affaiblissement des moyens des ambassades, fragilisation de nos ressources militaires, marginalisation de notre diplomatie professionnelle au bénéfice de réseaux politiques parallèles, fermeture de nombreux centres culturels, baisse des crédits à la francophonie, recul sans précédent des budgets d'aide publique au développement consacrés aux dons dans les pays les plus pauvres : sur tous ces plans, force est de constater que la France a malheureusement régressé. Ces résultats, M. Sarkozy tente de les masquer ou de les gonfler : sur de nombreux sujets – Afghanistan, relations avec la Chine... – il change de posture au gré des moments et des interlocuteurs. Il est allé parfois jusqu'à compromettre notre image internationale, par exemple par **ses positions récentes inacceptables reliant l'insécurité et la présence d'étrangers en France**. Annoncer en fanfare, fixer des objectifs irréalistes et souvent contradictoires, négliger les divergences de vue et d'intérêts, surévaluer les capacités d'un « homme providentiel présidentiel », résultat : **peu cohérente et difficile à comprendre par nos partenaires, cette politique étrangère s'est révélée au total peu efficace et elle est jugée peu fiable.**

| Dans un contexte où la conscience planétaire grandit et où la destinée

des peuples n'a jamais été aussi interdépendante en matière de politique extérieure, **l'enjeu principal du projet socialiste, guidé par l'objectif de réduction des inégalités et la garantie d'un équilibre écologique mondial, est la (re)construction d'une communauté internationale autour d'un multilatéralisme renoué, d'une Europe relancée et d'une mondialisation mieux maîtrisée, d'une coopération respectueuse et représentative de toutes les nations, porteuse de paix et de sécurité.**

Nous avons affaire à un monde – répétons-le – dur, compliqué, où les progrès demandent vision, ténacité, capacité et alliances pour entraîner et convaincre. Il ne s'agit pas de brandir en politique extérieure des ambitions déraisonnables et unilatérales ou d'énoncer des certitudes intangibles : la multiplicité des acteurs, la complexité des problèmes, les intérêts contradictoires en jeu conduisent à une démarche nécessairement réaliste. Il s'agit d'être clairs sur ce que devra dire et faire la France, en cas de victoire de la gauche en 2012, pour contribuer à refonder les pactes qui unissent les continents et peser dans le débat sur la régulation des dérives de la mondialisation libérale.

À cet égard, **on ne saurait trop insister sur notre engagement européen.** Celui-ci revêt, pour les socialistes français, une importance capitale. Nos intérêts nationaux sont en étroite imbrication avec l'avenir du continent européen. L'indépendance nationale n'est pas une notion dépassée et nous y sommes très attachés ; elle n'est pas séparable de notre engagement européen pour lequel nous revendiquons une ambition mondiale. Nous restons donc fidèles à la démarche européenne de François Mitterrand : « Si la France est notre patrie, l'Europe est notre avenir ». Nous pensons que **l'Europe doit continuer d'occuper une place majeure,** malgré l'émergence d'interlocuteurs puissants dans d'autres régions de la planète. **Nous voulons une autre Europe pour contribuer à un autre monde.** Nos propositions intègrent au premier chef une réflexion sur les politiques et les moyens de l'Union européenne, mais aussi sur les espaces de négociation, les compromis et les dispositifs de sauvegarde de ses intérêts vitaux qu'elle devra trouver, en particulier avec les puissances émergentes, qu'elles soient lointaines (Chine, Inde, Corée du Sud, Brésil...) ou plus proches (Russie, Maghreb, Afrique subsaharienne).

Dans ce contexte, nous pensons sans arrogance que **la France possède une singularité utile au monde,** qui lui a permis, au cours des dernières décennies, d'incarner, par son histoire et son influence, de grandes et justes causes

internationales : le refus de la guerre en Irak, le respect des identités culturelles et linguistiques, l'annulation des dettes au profit des pays les plus pauvres.... Par son réseau international, par sa présence au Conseil de sécurité, aux G8 et G20, par son potentiel économique et scientifique, par ses capacités militaires nucléaires et conventionnelles qui lui permettent de contribuer significativement à la sécurité et à la paix, par sa géographie, notamment son Outre-mer, et sa langue, **la France peut et doit demeurer un pays d'influence mondiale,** dont le rayonnement s'étend bien au-delà des frontières immédiates de l'hexagone. Elle reste, à ce titre, porteuse d'un message universel. Pour nous, le message de la France républicaine doit s'incarner dans son attachement à un multilatéralisme renoué, des mécanismes de solidarité internationale inscrivant le partage de la richesse au cœur de la mondialisation, une diplomatie renforcée et cohérente, porteuse d'Europe, de paix et dotée des moyens de son ambition.

1. Notre ambition internationale : un multilatéralisme renoué ; une « voix française » qui exprime de nouveau nos valeurs

Émergence de nouvelles puissances, bouleversements technologiques, montée des sources de prolifération nucléaire, irruption du terrorisme comme une menace d'une gravité particulière pour la sécurité intérieure et la stabilité internationale, conflits régionaux, ethniques, religieux, environnementaux ou alimentaires, difficultés croissantes d'accès aux matières premières : **les risques de déstabilisation auxquels nous sommes confrontés sont nombreux et massifs.** Ils ne sont pas les mêmes que ceux qui avaient présidé, au lendemain de la seconde guerre mondiale, à la définition de notre architecture internationale ou de nos grandes options de défense. Ils révèlent souvent l'inadaptation des mécanismes de sécurité collective sur lesquels nous avons vécu. En lieu et place de la « communauté internationale » idéale dont certains prédisaient l'avènement après la chute du mur de Berlin, communauté qui devait, nous disait-on au début des années 1990, être unifiée autour de l'alliage entre économie de marché, démocratie et droits de l'homme, c'est un monde dur, instable et inquiétant qui s'est installé. **Un monde où les rapports de force et les stratégies de puissance ont plus que jamais leur place. Un monde dans lequel, pour la première fois depuis longtemps, les Occidentaux n'ont plus le monopole de la puissance.** Vingt ans après la fin de la guerre froide, il y a aggravation du sentiment d'insécurité et d'une impuissance grandissante à apporter des réponses aux défis existants, en dépit d'un

engagement toujours plus lourd de nos troupes sur des terrains extérieurs.

Et en même temps – paradoxe de ce nouveau contexte - le basculement de l'ancien monde vers un nouveau décor constitue aussi une opportunité pour avancer vers une situation plus équilibrée que celles de la guerre froide ou de l'hyperpuissance américaine, qui ne sauraient être regardées rétrospectivement comme des « âges d'or ». De même, la montée des interdépendances économiques ou écologiques nous crée à terme une sorte d'obligation historique à dépasser l'égoïsme national qui a toujours été un obstacle majeur pour construire une « société des nations ».

Parallèlement, la perspective d'une nouvelle stratégie internationale des Etats-Unis, après l'arrivée de l'administration Obama, couplée à une contestation de plus en plus forte du système international, nous offre une chance de faire avancer **la réforme des institutions mondiales**. Le moment est venu d'installer enfin les mécanismes de cette gouvernance globale raisonnable, dont la multiplication des crises et la montée des risques systémiques imposent désormais l'évidence. Le moment est propice, également, pour **revisiter certains choix diplomatiques et stratégiques nationaux** qui ont pu affaiblir notre pays.

1.1 - Remettre l'ONU au centre du système international

Renforcement des alliances militaires, institutionnalisation des « clubs de puissances » (G8, G20) pour régler les grandes affaires du monde, influence croissante des règles commerciales ou financières internationales en contradiction avec les processus engagés par ailleurs dans le domaine des droits sociaux ou de l'environnement : **nos instruments de gouvernance mondiale apparaissent imparfaits et fragmentés**. Dans le même temps, les défis (crises financière, environnementale ou sanitaire, terrorisme, conflits régionaux, pauvreté...) justifient plus que jamais la nécessité de réponses coordonnées, concertées et légitimes de la communauté internationale.

Notre conviction demeure que l'ONU peut et doit être la clé de voûte du multilatéralisme de demain :

- parce qu'elle est aujourd'hui la seule enceinte globale et mondiale, légitime aux yeux de tous sur tous les continents ;
- parce qu'elle est la seule instance capable de concilier la prise en compte nécessaire, et souvent contradictoire, des enjeux de sécurité classique et des nouveaux défis systémiques.

- **L'ONU apparaît cependant aujourd'hui comme une machine lourde et complexe**, minée financièrement, dont l'impuissance est souvent stigmatisée. **La montée du G20** est une tentative de réponse pour régler dans un cadre spécifique les grands problèmes du monde même si jusqu'ici cette enceinte énonce des objectifs plutôt qu'elle ne parvient à les réaliser. Le renforcement du G20 et de sa représentativité apparaît utile. Dans un souci d'efficacité, celui-ci devra examiner en particulier la refonte du système monétaire international pour l'orienter vers plus de stabilité et plus d'équilibre entre les grands pôles mondiaux. Mais, le G20, compte tenu de son importance croissante, ne pourra pas traiter des affaires du monde sans, lui aussi, rendre des comptes devant les Nations Unies : il devra notamment accepter de débattre régulièrement avec son Conseil économique et social.

Notre ambition est celle d'une **relégitimation de l'ONU**, s'appuyant sur au moins **cinq chantiers** :

- **un élargissement du Conseil de sécurité** (Allemagne, Inde, Brésil, Afrique du Sud, Japon...). L'instance exécutive de l'ONU ne peut pas demeurer l'ultime reliquat du monde de l'après 1945. Elle doit refléter les nouveaux équilibres régionaux et les nouveaux rapports de force, en s'élargissant à de nouveaux pays émergents et à des pays représentatifs du monde en développement, en particulier de l'Afrique ;
- **un renforcement de la légitimité de l'Assemblée générale**, véritable parlement des États souverains, qui doit intégrer dans ses délibérations les recommandations des ONG et des syndicats, relais des préoccupations citoyennes et sociales. Il en va de la confiance suscitée par les Nations Unies ;
- **une mise à disposition de l'ONU de moyens militaires d'intervention et civils substantiels et permanents ;**
- **la reconnaissance de l'ONU comme l'enceinte suprême couronnant et coordonnant l'ensemble des organisations internationales**. Il y va de son autorité politique, mais aussi de notre capacité à rendre au système multilatéral sa cohérence. Le dialogue de l'ONU, en particulier de son Conseil économique et social, avec les institutions internationales spécialisées, devra être renforcé, qu'il s'agisse des organisations à créer (Organisation mondiale de l'environnement) ou des organisations existantes (OIT, OMS, UNESCO, FMI, FAO, Banque mondiale, mais aussi OMC qui devra être intégrée à l'ONU). La gouvernance mondiale passe de plus en plus par les normes, et plus seulement par les institutions. Or les normes dominantes sont désormais les normes commerciales édictées par l'OMC, et

négociées séparément des autres corps de règles élaborées dans le cadre de l'ONU. Les normes commerciales bénéficient de la capacité de l'OMC à les mettre en œuvre (organe de règlement des différends), alors que les autres normes, non-marchandes, ne sont soutenues par aucun mécanisme juridictionnel. Notre objectif, celui de l'Union européenne et de beaucoup d'autres, devra être de rééquilibrer cette situation pour redonner un poids égal aux normes non-marchandes, **en construisant un nouveau mécanisme de règlement des conflits de normes ayant une légitimité universelle sous l'égide de l'ONU.** Ceci pourra passer par la rédaction, lors d'une conférence internationale, d'un protocole additionnel à la Charte des Nations unies, incluant toutes les organisations appartenant au socle des Nations-Unies. Il définirait les normes que ces institutions doivent faire respecter, en matière de santé, de travail, de développement, d'environnement et non plus seulement en matière commerciale ou financière.

- **Une harmonisation des indicateurs de richesse** avec une prise en compte de l'Indicateur de Développement Humain en complément du PIB.

Cette ambition va de pair avec **d'autres réformes structurelles nécessaires** du système des Nations Unies : rationalisation des compétences entre les programmes et les agences, mise en cohérence des mandats et des moyens, révision des modes de financement...

Quelles que soient son influence et sa légitimité de membre permanent du Conseil de sécurité, la France ne peut espérer faire aboutir seule cette vaste réforme du multilatéralisme. Celle-ci prendra du temps. Pour favoriser ces changements, nous devons nous appuyer sur les ONG, les forces politiques progressistes partout dans le monde, les forces sociales et écologiques. Mais c'est aussi et d'abord notre responsabilité de mettre l'Europe en mesure de porter un vrai plan d'ensemble afin d'apporter une réponse homogène et globale qui intègre aussi les intérêts légitimes des grands pays émergents. La France, en concertation notamment avec l'Allemagne, devra prendre **l'initiative de ce plan européen pour le multilatéralisme du futur.**

1.2 - Une « voix » française qui exprime de nouveau nos valeurs

La réintégration de la France dans la structure militaire intégrée de l'OTAN, l'engagement inconditionnel dans la guerre afghane, les positions sur l'Iran, renvoient parfois de la France l'image d'un pays arriéré à la vieille Amérique de Georges W. Bush, loin des valeurs qui sont

les nôtres et qui s'appellent : indépendance stratégique et multilatéralisme onusien, respect des droits de l'homme et diversité culturelle, solidarité et développement, défense concrète des libertés, internationalisme. Ce positionnement contribue à affaiblir notre capacité d'influence. D'autres choix présidentiels, sur l'Afrique ou les étrangers par exemple, compromettent l'image de notre pays, qui doit retrouver toute sa voix. Ce devra être le cas en nous attachant à défendre la démocratie, le droit et les libertés. Nous ne séparons pas, de ce point de vue, les choix extérieurs et les choix internes, qui devront redevenir exemplaires.

1.2.1 – Concernant l'OTAN, nous évaluerons précisément les effets concrets de la décision de réintégrer la France dans le commandement militaire. **Nous réexaminerons cette décision en ayant à l'esprit la priorité de la défense européenne et l'importance d'une coordination au sein de l'Union.** En toute hypothèse, nous nous attacherons à ce que l'Alliance atlantique voie ses missions ramenées à son but premier - la préparation de la défense collective - et à ce que l'Europe puisse prendre la place qui lui revient dans l'organisation de la défense de son territoire, ce qui exclut tout élargissement inconsideré de l'Alliance. Il nous faudra également nous imposer un devoir d'exemplarité en participant de manière plus significative aux missions militaires ou humanitaires sous mandat directement onusien.

1.2.2 - **Le règlement politique des conflits sera notre règle** plutôt que le recours à la force et aux sanctions. La France a dû prendre ses responsabilités, toujours sur mandat des Nations Unies, en engageant ses soldats pour mettre fin à des situations de crise armée dans plusieurs régions du monde. Pour autant, il est clair que **l'action militaire n'est ni un préalable, ni une fin en soi.** La situation des femmes, victimes trop souvent oubliées, fera l'objet d'une attention particulière dans les conflits et dans leurs résolutions.

- **La stratégie d'escalade militaire en Afghanistan a échoué.** Les formes prises par l'intervention de la coalition n'ont plus rien à voir avec les motivations initiales. Notre déploiement, qui représente la plus importante et la plus longue opération extérieure poursuivie par notre pays, au prix de lourds sacrifices pour nos soldats, **doit faire l'objet d'un réexamen urgent et complet après un débat approfondi et un vote au Parlement.** Cet engagement a été poursuivi sans que soient suffisamment définis les objectifs de la force internationale. La France devra défendre, auprès de l'OTAN, un changement de stratégie et accompagner

ce discours d'actes forts. Nos forces n'ont aucune vocation à rester en Afghanistan. L'effort devra être recentré autour de la priorité que constitue l'émergence de forces de sécurité afghanes crédibles, contrôlées par les autorités d'un État stable issues d'un processus démocratique incontestable associant tous les Afghans qui reconnaissent la Constitution et refusent de soutenir Al Qaïda et le terrorisme. La stabilisation devra être accompagnée d'une aide civile mieux contrôlée, d'un programme massif de substitution de la culture du pavot et d'un projet politique impliquant réellement l'ensemble des Afghans. Toute stabilisation durable passe par la fin des ingérences des États étrangers, notamment le Pakistan. Elle implique un accord négocié entre tous les États concernés pour doter l'Afghanistan d'un statut de neutralité internationalement garanti et prévoir une sortie concertée des forces étrangères. Le calendrier de retrait des forces françaises, coordonné avec celui d'autres forces européennes et avec le désengagement américain annoncé par le Président Obama, créerait des conditions favorables à la conclusion d'un tel accord et à un chemin pour la paix.

- En Iran, le soulèvement populaire de Juin 2009 a montré la contestation des autoritarismes, l'impasse des théocraties et la vigueur des aspirations démocratiques du peuple iranien. La stratégie poursuivie dans le dossier nucléaire conduit jusqu'ici à une impasse. La dissémination nucléaire est un danger majeur. Nous nous associerons aux initiatives prises aux Nations Unies pour empêcher le développement d'une force nucléaire militaire iranienne, porteuse de profondes déstabilisations. Nous devons imaginer les contours d'un règlement négocié, impliquant des engagements réciproques d'autres États de la région. C'est en ce sens que nous agissons, en conformité avec les décisions de l'ONU.
- Concernant le **conflit israélo-palestinien**, la France avait pris sur cette question des positions justes et courageuses. Elle renvoie depuis 2007 un message souvent brouillé. La détermination affichée par le Président Obama peut ouvrir de nouveau la perspective d'avancées vers la paix. Conformément aux résolutions des Nations Unies et à la position que défend l'Union européenne, notamment pour la levée du blocus de Gaza, Israël devra pouvoir bénéficier du droit à exister en paix et en sécurité et les Palestiniens à un État viable. Ces droits devront être garantis. Israël doit mettre fin dès maintenant à la colonisation dans les territoires palestiniens. Nous accompagnerons les initiatives prises en ce sens pour trouver enfin une solution

pacifique et durable. Nous sommes convaincus que tout progrès durable passera par le dialogue avec l'ensemble des protagonistes.

- **La question de l'indépendance du Liban**, auquel tant de liens culturels et affectifs nous attachent, sera au cœur de nos préoccupations. Nous refusons que des épisodes passés soient instrumentalisés par des mouvements extrémistes ou des puissances étrangères. Nous appellerons les protagonistes à cesser les affrontements et à un dialogue approfondi dans le cadre des Nations Unies. L'arrêt des violences et la liberté de circuler sont un préalable. Nous serons disponibles en permanence pour agir dans le sens d'une vraie paix.

1.2.3 - Au sein même de notre aire d'amitiés, en **Afrique**, nous devons soutenir les peuples dans leur dynamique de développement auquel l'ensemble des sociétés doit avoir droit. Nous devons agir au plus près des populations et contribuer notamment au renforcement de structures d'administrations publiques.

Le lien qui unit la France à l'Afrique sub-saharienne a besoin d'être rénové, dépouillé des oripeaux de la « Françafrique », d'autant plus que les sociétés africaines elles-mêmes sont en train de changer. Avant 2002, nous avions esquissé dans le contexte difficile de la cohabitation une autre vision de la relation avec l'Afrique. La politique de M. Sarkozy, hésitant en permanence entre normalisation et interventionnisme s'est ancrée de nouveau dans les logiques traditionnelles, marquée par un soutien appuyé aux régimes douteux du « pré-carré », renouant avec les accents paternalistes, comme dans son discours inacceptable de Dakar sur « l'homme africain jamais entré dans l'histoire ». Dans le même temps, d'autres forces l'Inde, le Brésil et surtout la Chine ont pris puissamment pied en Afrique, sans que celle-ci bénéficie d'une coopération vraiment multilatérale. Beaucoup de terres arables sont livrées à des pays et à des groupes néo-prédateurs. Nous devons sortir de cette approche pour **bâtir avec les pays d'Afrique sub-saharienne, dans leur diversité, une coopération fondée sur l'égalité, la confiance, et la solidarité**, avec pour ambition commune l'autosuffisance alimentaire, le développement économique, éducatif, sanitaire et social de l'Afrique et le respect effectif de la démocratie. Ces principes devront également être défendus dans le cadre de l'Union européenne. Notre relation avec l'Afrique devra prendre en compte l'investissement fréquent et positif des collectivités territoriales sur ce continent, et l'apport des migrants au développement de leur pays d'origine.

Comme l'ensemble de notre politique étrangère, cette nouvelle politique africaine de la France sera soumise au contrôle du Parlement. Le ministre en charge en exposera chaque année les objectifs, les modalités, les résultats. Sa présentation sera suivie d'un débat en séance publique et d'un vote. Le Parlement sera informé des accords de défense et de coopération militaire et il les ratifiera.

De la même manière, nous devons revoir notre relation avec **les pays de la rive sud de la Méditerranée, en particulier le Maghreb**. Notre difficulté à dépasser les clivages historiques liés à l'héritage colonial, la volonté de ménager une opinion publique perçue comme réticente et nourrie par une vision souvent caricaturale de l'Islam, ont conduit à privilégier une politique défensive, construite pour l'essentiel sur une vision démographique et « sécuritaire ». Cette approche est frileuse, choquante et insuffisante. Bafouant nos principes, elle a souvent fait le jeu de la mal gouvernance, au nom de la « stabilité », créant un effet d'aubaine pour des régimes qui sentaient monter les critiques internationales. Elle nourrit également frustrations et rancœurs dans les opinions des pays concernés, alimentés par la vision trop souvent portée dans l'hexagone sur l'Islam, qui sert à justifier un discours symétrique de repli identitaire. Avec ces pays, nous voulons au contraire un projet ambitieux et global de convergence économique, sociale, culturelle qui passe par des possibilités d'échanges accrues. Nous devons, en contrepartie, affirmer vis-à-vis de nos partenaires du sud de la Méditerranée l'universalisme d'un certain nombre de principes politiques, dénoncer les régressions, encourager les progrès dans le domaine de la démocratie et des droits humains.

Avec l'Afrique, l'Union européenne et la France doivent donc afficher l'ambition, à terme, d'un ensemble régional qui pèse au niveau international et qui puisse défendre ses intérêts face aux grandes régions mondiales d'Amérique et d'Asie. Dans cet esprit, les Accords de Partenariats Economiques de l'Union Européenne avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique devront favoriser leur développement économique et social.

1.2.4 – L'Asie, où la France est depuis longtemps trop absente, et l'Amérique latine ont vu **l'émergence ou la réémergence** de puissances faisant basculer le centre de gravité du nouveau monde multipolaire. Le XX^e siècle s'est structuré de part et d'autre de l'Atlantique ; le XXI^e siècle a commencé de s'organiser dans l'aire Pacifique. D'ici le milieu du siècle, il est prévu que 50% des échanges mondiaux s'y organisent. Cette nouvelle

réalité constitue un changement essentiel. Ces puissances ne déploient pas nécessairement un système global préétabli. Ce qu'elles veulent, c'est surtout augmenter leur poids dans le système, un poids qu'elles estiment pour certaines avoir pesé un jour et que les accidents de l'histoire ont temporairement affaibli. Il nous appartient **avec ces puissances, dont plusieurs se réclament aujourd'hui du progressisme, de construire une mondialisation maîtrisée**, vers l'invention de mécanismes d'équilibre qui respectent à la fois leur poids nouveau, leurs ambitions légitimes et les nôtres, et qui les rendent soutenables pour tous. C'est leur intérêt, c'est aussi le nôtre. Dans cet esprit, nos relations, nos échanges, nos coopérations avec le Brésil devront être renforcés. Ceux avec l'Inde, deuxième géant du futur, démocratie authentique, en pointe dans de nombreux domaines, devront devenir exemplaires. Concernant la Chine, la France, comme l'Europe, a besoin de son marché et, de plus en plus, de son partenariat. Il existe, dans le même temps, certains risques possibles à redouter sa puissance industrielle, monétaire et économique. Ce dilemme ne justifie en rien les va-et-vient qui ont marqué **la politique franco-chinoise**, faite d'à-coups dangereux, et au fond d'une incompréhension réciproque qu'il nous faudra lever. **La France devra engager les Européens à bâtir, et bâtir elle-même avec la Chine, un rapport pertinent ;** fondé sur le respect et le renforcement des règles internationales (notamment en matière de commerce, de monnaie, de protection des investissements et de propriété intellectuelle), mais aussi sur un certain nombre de principes politiques auxquels nous devons exprimer notre attachement (liberté d'expression, droits sociaux et politiques, droit des minorités...). Il est également nécessaire de nouer avec les grands pays émergents des partenariats technologiques pour maîtriser l'énergie, éliminer les gaspillages et promouvoir les énergies renouvelables.

1.2.5 – **En Amérique latine**, de nombreux pays ont porté au pouvoir, dans des conditions différentes, des organisations de gauche. Par delà la diversité de ces partis, de nombreux éléments communs apparaissent : la volonté de mettre en place un partage des richesses plus équitable, le rôle assumé de la puissance publique, la construction de systèmes d'éducation, de santé et de protection sociale qui ne laissent personne au bord de la route, une volonté d'émancipation vis à vis des empires et l'aspiration à un monde multipolaire. L'intégration continentale doit susciter notre intérêt notamment lorsqu'elle prend la forme d'une politique coopérative. **Avec ces gouvernements latino-américains, partageant avec nous la volonté de**

construire une gouvernance mondiale qui place l'Homme au cœur des décisions économiques et politiques, nous devons bâtir un dialogue et une coopération approfondis.

1.2.6 - Concernant le respect des droits de l'homme et de la diversité culturelle, notre combat historique ne peut se satisfaire de la politique actuelle à géométrie variable, où les principes changent au gré des intérêts, où la valeur des hommes s'analyse d'abord en parts de marché. **Nous réaffirmerons avec force notre attachement à quelques principes fondamentaux** tels que l'établissement d'une justice internationale effective, à travers notamment la Cour pénale internationale, le respect des normes, des conventions et traités internationaux, l'abolition universelle de la peine de mort, le respect de la liberté d'expression et de la liberté de la presse, la laïcité, la dépénalisation de l'homosexualité. Nous ferons de l'égalité femme - homme une priorité et nous défendrons l'universalisme de ces droits. **Nous réaffirmerons le caractère intangible du droit d'asile,** qui doit être sanctuarisé à l'échelle internationale et singulièrement en Europe. Il n'est pas acceptable que l'Union soit passée, depuis vingt ans, d'un taux élevé d'admission des demandes d'asile à un taux de refus désormais équivalent, sans que la situation des droits de l'homme, le nombre et la nature des conflits dans le monde n'aient sensiblement évolué.

Nous ne céderons pas sur **le droit des peuples au respect de leur propre culture et de leur propre langue** dans le contexte d'une mondialisation uniformisante. Nous avons accueilli comme un succès la convention de l'Unesco de 2005 sur la diversité culturelle : nous veillerons à sa meilleure prise en compte, notamment dans le cadre des négociations à l'OMC. Il nous faudra également **restaurer les outils de notre propre diplomatie culturelle** mise à mal par une baisse structurelle de ses moyens et par une réforme qui fait lentement glisser notre réseau vers la logique du tout-marché et l'uniformisation des contenus. Nous stopperons les fermetures incohérentes des instituts et centres culturels français à l'étranger, conforterons les moyens de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) afin qu'elle poursuive ses missions de scolarisation sur place des élèves étrangers et nous redonnerons à notre pays sa capacité d'accueil des étudiants étrangers en France. Nous demeurons convaincus que la francophonie, espace unique à la fois linguistique, culturel mais aussi politique, continue de construire chaque jour entre ses membres cette solidarité de l'esprit qu'appelaient de ses vœux le Président Senghor, en particulier vis à vis de ses deux

cents millions de locuteurs dans le monde. À ce titre, nous rétablirons la relation historique entre le Québec et la France.

À l'extérieur comme à l'intérieur, nous défendrons le respect des libertés et des droits de la personne humaine, en particulier dans notre politique migratoire et nos comportements à l'égard des étrangers. Nous romprons avec une pratique doublement détestable : faire la leçon au monde entier tout en méritant soi-même des critiques sévères.

1.2.7 - L'exigence environnementale doit être au cœur de notre politique étrangère, parce qu'il en va désormais de la survie de notre planète et donc de l'Homme, mais aussi parce que la question écologique prolonge la question sociale et celle de nos modèles de partage de la richesse. L'échec de la conférence de Copenhague, en décembre 2009, est aussi celui des pays industrialisés et des pays émergents à proposer ensemble une autre modèle de développement que celui qui a conduit le monde là où il est. Ce qui a fait défaut à Copenhague, c'est, en particulier, la volonté de changer les règles de consommation et de production. Nous travaillerons à rendre à l'Union européenne le rôle moteur qui fut le sien à la conférence de Kyoto, en proposant notamment un renforcement de nos engagements européen de diminution de nos émissions. Nous agirons également pour **faire aboutir le projet d'Organisation mondiale de l'environnement,** autorité de régulation écologique indépendante qui devra pouvoir s'imposer devant l'OMC et défendre des principes tels que la reconnaissance de l'eau comme bien public mondial ou la défense de la biodiversité ou la non-brevetabilité du vivant. **Nous appuierons le travail remarquable des ONG dont l'engagement a fortement contribué à l'émergence d'une conscience collective planétaire sur les questions environnementales.**

2. Une mondialisation au bénéfice de la planète : du libre-échange au juste échange ; du libéralisme prédateur au développement solidaire

L'évolution de nos économies l'a montré : ce n'est pas en abaissant au maximum et au plus vite tous les obstacles à la libre circulation des marchandises, des services et des capitaux que l'humanité connaîtra automatiquement le développement économique et social le plus forte, le plus durable et le plus équitable. Le libre-échange intégral, la mondialisation sauvage que nous subissons

depuis plusieurs décennies sous l'égide notamment des Etats-Unis, de grandes institutions financières internationales et des entreprises multinationales, ont mis à mal nos systèmes économiques et sociaux, en même temps qu'ils fragilisaient les pays les moins préparés, privilégiant un modèle de croissance qui menace aujourd'hui nos écosystèmes. L'Europe a vu sa situation économique reculer par rapport à d'autres continents. Dans les faits, elle est aujourd'hui la dernière région du monde à appliquer avec autant de zèle ces dogmes libéraux dans l'attente d'une réciprocité illusoire. Elle est le continent le plus soumis au libre-échange dans un monde où les autres régions-puissances organisent les échanges en fonction de leurs intérêts. Il nous faut sortir de cette impasse. Les intérêts en jeu sont colossaux et il n'est pas question de dissimuler l'ampleur et les difficultés de la tâche. Avancer sera difficile, prendra du temps et nous devrons nous appuyer sur les ONG, les syndicats, les partis et mouvements progressistes et ceux des gouvernements les plus ouverts à la nouvelle approche indispensable.

2.1 - Promouvoir une nouvelle approche des relations économiques internationales : le « juste échange » dans l'intérêt des peuples et de la planète

Si nous ne croyons pas au libre-échange intégral, nous ne croyons pas non plus à la réponse protectionniste, qui consisterait à dresser autour de notre pays ou de notre continent de hautes et permanentes barrières douanières et des quotas fixes d'importation pour sauver nos industries, nos emplois et nos acquis sociaux. L'internationalisation de nos économies et le basculement progressif du centre de gravité de l'économie mondiale vers l'Asie et les pays émergents rendraient catastrophiques les conséquences d'un retour du protectionnisme et de la guerre économique des années 1930. Ce modèle ne pourrait qu'aggraver le chômage et la précarité. Il exaspérerait les crispations nationalistes et les tensions internationales. Nous y sommes donc clairement opposés.

Nous sommes convaincus qu'il y a, entre le libre-échange intégral et le protectionnisme autarcique, **place pour une voie efficace que nous voulons installer au cœur de notre projet à moyen terme : celle du « juste échange »**. Le juste échange, c'est celui qui intégrera dans les traités commerciaux internationaux des normes non-marchandes, sanitaires, environnementales, sociales et culturelles afin de protéger le consommateur autant que le producteur. Le juste échange ménagera des phases de transition suffisantes, au Nord comme dans les pays du Sud, pour permettre les adaptations

nécessaires des systèmes productifs et des emplois induites par l'ouverture à la concurrence et enrayer, dans nos pays, le processus de désindustrialisation. Le juste échange n'hésitera pas à protéger les industries naissantes ou les activités de souveraineté au nom de la préparation de l'avenir ou de la défense d'intérêts stratégiques.

Le juste échange **doit pouvoir à la fois garantir le haut niveau de développement des pays de l'Union européenne tout en favorisant le développement des pays du Sud et la sauvegarde de nos équilibres écologiques**. Le désir de voir progresser la justice sociale et la soutenabilité environnementale, l'adoption d'un modèle de développement davantage tourné vers le marché intérieur des pays émergents, relève autant de l'éthique que de l'intérêt bien compris des salariés des pays développés. Ce juste échange peut et doit être le moteur privilégié d'un monde dans lequel le droit à la santé, à un environnement préservé, au « travail décent » et à l'identité culturelle compteront autant que ceux du libre commerce. Parce qu'il permet une répartition plus équitable des richesses et qu'il permet à chacun d'assurer son développement, le juste échange doit être un facteur de paix entre les nations. C'est ce choix que nous privilégierons, qu'il s'agisse des normes, de l'aide au développement, de la lutte pour la sécurité alimentaire ou d'une nouvelle politique migratoire.

2.2 - Engager l'Europe dans la bataille des normes pour renforcer la solidarité

Comme évoqué plus haut, les normes non-marchandes, en particulier celles qui sont définies par les organisations spécialisées de l'ONU (OMS, OIT, PNUE...), ne sont pas aujourd'hui juridiquement contraignantes. Nous plaiderons avec force pour que de nouveaux mécanismes juridiques en garantissent désormais la prise en compte au sein de l'OMC et qu'un nouvel organe multilatéral défende la prééminence des droits élémentaires définis par ces organisations dans des conventions internationales.

À court terme, la capacité d'influence que nous confère notre appartenance à l'Union européenne doit pouvoir être utilisée. Forte de ses 500 millions de consommateurs, **l'Union européenne dispose d'une puissance de négociation considérable pour faire accepter les normes qu'elle aura définies, comme condition d'accès à son marché**. Alors que les autres puissances économiques n'ont pas de réticence à utiliser cet instrument, nous agissons pour que l'Union européenne propose progressivement des normes mondiales qui soient à la fois

conformes à ses valeurs et à ses préférences collectives (notamment sociales et environnementales), ainsi qu'à ses intérêts légitimes.

Mener la bataille des normes, ce sera concrètement :

2.2.1- Parvenir à intégrer les normes sociales et environnementales aux grands traités commerciaux internationaux : les quatre normes fondamentales définies par huit conventions de l'OIT (interdiction du travail des enfants, non recours au travail forcé, droit reconnu aux salariés de s'organiser pour négocier collectivement leur contrat de travail, non discrimination en matière d'emploi et de professions) mais aussi les **normes de lutte contre le réchauffement climatique** et pour la défense de la biodiversité que l'Union européenne s'impose à elle-même. L'Union européenne s'est engagée à réduire de 20% en 2020 ses émissions de gaz à effet de serre. Elle doit exiger des engagements de même ampleur de ses partenaires et concurrents économiques. C'est l'enjeu de la **Conférence sur le changement climatique qui a lieu à Cancún** à la fin 2010 : aboutir à un traité international juridiquement contraignant et fixer un cadre clair pour l'après-Kyoto. L'Europe doit être en première ligne. À défaut, l'Union ne devra pas hésiter à défendre son droit d'imposer à ses frontières une contribution énergie-climat (une sorte d'« écluse carbone ») égale au coût de production supplémentaire induit par son effort de réduction des émissions de CO2 ou fondée sur le bilan carbone global des produits intégrant, de fait, les pollutions liées aux transports.

De la même manière, nous devons défendre notre modèle social et ne pas hésiter à suspendre le régime des préférences commerciales à l'encontre des États qui ne respectent pas les quatre normes fondamentales de l'OIT.

Ces propositions **illustrent la notion d'« écluses tarifaires » que nous proposerons à nos partenaires européens d'examiner**. Ces écluses seraient flexibles, car elles ne s'appliqueraient qu'aux marchandises dont les modes de production ne respectent pas les normes pratiquées en Europe. Elles seraient transitoires car supprimées aussitôt que ces normes seront appliquées par les entreprises et les États concernés. Écluses solidaires enfin, car leur produit serait versé à un Fonds dont les pays en développement seront les premiers bénéficiaires.

Ces dispositions peuvent apparaître comme audacieuses : elles le sont, mais pas plus que ne l'était il y a quelques années la taxe sur les transactions financières qui,

aujourd'hui, rencontre une large adhésion internationale. Elles s'inspireront d'une approche d'ensemble : **Europe ouverte, oui ; Europe offerte, non**. Ces débats devraient à nouveau être portés au sein de l'OMC par l'Union européenne où elle représente l'ensemble des États membres de l'Union.

2.2.2 - Nous proposons de renforcer les normes techniques et sanitaires de protection des consommateurs européens, en particulier contre les substances et les marchandises dangereuses, sur le modèle du règlement REACH concernant les matières toxiques, qui s'impose aux industriels européens autant qu'aux industriels indiens et chinois. Nous devons veiller à la mise en place de **mécanismes efficaces de contrôle** du respect de ces normes sauf à les vider de leur sens. À moyen terme, **il s'agira d'établir des mécanismes juridiques internationaux permettant de garantir aux normes non-marchandes un caractère aussi contraignant que les normes commerciales défendues par l'OMC**.

2.2.3 - Parallèlement à ces efforts, il nous faudra poursuivre et amplifier la mobilisation de la société civile. Les consommateurs doivent être informés du contenu social et environnemental des produits qui leurs sont proposés. C'est l'objet des **labels et des certifications sociales et environnementales**, dont l'influence sur les modes de consommation a été démontrée. Simultanément, nous devons renforcer **la responsabilité sociale des entreprises**. Il serait juste que les multinationales européennes qui délocalisent leurs unités de production vers les pays à bas salaires soient tenues pour responsables des dommages environnementaux et sociaux imputables à leurs filiales et à leurs sous-traitants. L'exigence de publication d'un rapport annuel sur l'impact social et environnemental de leurs activités conforterait cette dimension, tout comme la possibilité donnée à la justice européenne de **poursuivre une entreprise pour des fautes lourdes commises à l'étranger** en matière de pollution ou de mise en danger de la vie des travailleurs.

Nous approuvons les idées avancées par la plateforme d'une cinquantaine d'ONG qui se sont associées pour demander l'obligation pour les entreprises de faire auditer et de publier leurs comptes pays par pays, de tenir et de publier des registres complets de leurs actionnaires significatifs et de renforcer la coopération judiciaire et fiscale, par exemple entre États-membres du G20 pour lutter contre la corruption et sanctionner les États non-coopératifs. La stratégie de soutien aux entreprises devra également être repensée. Nous sommes

évidemment favorables au développement international des entreprises françaises, à la fois moteurs de croissance et d'emploi, et véhicules de principes et des normes sociales ou environnementales. Toutefois, le soutien à ces entreprises doit être conditionné à la création réelle d'emplois en France ou à l'atteinte, à l'étranger, de résultats économiques, sociaux ou environnementaux tangibles.

Pour faire avancer ces chantiers, nous aurons besoin de renforcer la coopération de toutes les forces progressistes à travers le monde. L'internationalisme, c'est aussi l'union, autant que possible, de la gauche politique, du mouvement syndical, des grandes organisations non gouvernementales et du mouvement altermondialiste, qui partagent avec nous la volonté de remettre les personnes au centre des décisions économiques. L'Internationale socialiste devra être renforcée dans cette perspective et contribuer à une union plus étroite des forces de progrès.

| 2.3 - Instaurer davantage de justice entre Nord et Sud pour un développement plus solidaire

S'il faut protéger nos salariés des dangers d'une mondialisation ultralibérale, nous ne pouvons pas davantage nous satisfaire d'un monde où 15% de la population continue de disposer de 80% de la richesse mondiale et où 40% de l'humanité dispose de moins de 2 dollars par jour pour vivre : **remettre la mondialisation au service du développement, en particulier des pays les moins avancés, est une exigence démocratique.** C'est également, face aux désordres actuels du monde, une contribution essentielle à la sécurité collective de la planète. C'est enfin la seule réponse crédible et durable à la politique régressive actuellement menée en France dans le domaine de l'immigration. Prisonnière de l'idéologie libérale portée traditionnellement par les institutions de Bretton Woods, la politique d'aide au développement a trop souvent été complice d'une mondialisation destructrice dans les pays les plus fragiles : priorité aux prêts plutôt qu'aux dons, libéralisation tous azimuts des marchés agricoles détruisant les capacités d'autosuffisance alimentaire, privatisations sauvages dans les pays en développement de l'ex bloc soviétique, coupes claires imposées dans les dépenses sociales, d'éducation ou de santé... Nous devons nous attacher à enrayer cette spirale et **réaffirmer le devoir de solidarité des pays riches vis à vis des pays les plus pauvres, en faisant les distinctions nécessaires entre les pays du sud selon leur situation. Nous engagerons tous les efforts et les**

ressources nécessaires afin que soient atteints les Objectifs du Millénaire pour le Développement adoptés en 2000 par l'ONU.

2.3.1 - Le rétablissement, conformément à nos engagements internationaux, d'une **politique de dons pour les pays plus pauvres** constituera un préalable. Elle est seule à même de garantir le développement des secteurs sociaux indispensables. Nos dons devront être renforcés sur la base d'un calendrier précis afin que la France puisse respecter l'objectif des 0,7% du PNB auquel notre pays s'était engagé en 2003 à l'image des social-démocraties d'Europe du Nord et en mettant à contribution le secteur privé à travers des financements innovants comme la taxe sur les transactions financières. La mise en place d'une « **conditionnalité sociale** » visant l'élévation effective du niveau de vie des populations, devra l'emporter sur les « programmes d'ajustement structurel », qui ont précipité les pays les plus pauvres dans la mondialisation libérale. Notre aide publique devra être ciblée vers le bénéficiaire direct des populations. Nous renforcerons également la lutte contre l'évasion fiscale dont les pays pauvres sont les victimes. Cette politique refondée de dons et d'aide en faveur des pays les plus pauvres pourra s'appuyer notamment sur les exemples de coopération décentralisée qui ont fait leurs preuves pour leur efficacité et leur transparence.

2.3.2 - La **lutte contre la faim et pour la sécurité alimentaire** des pays les plus pauvres sera au cœur de notre stratégie de développement et sera indissociable du droit à l'accès à l'eau. Les chefs d'État et de gouvernement du G8 s'étaient engagés solennellement en 2008 à réunir des sommes considérables pour lutter contre l'insécurité alimentaire : près de trois ans après, on attend encore l'essentiel du versement, cependant que plus d'un milliard de personnes à travers le monde continuent de souffrir de la faim. Nous demanderons l'inscription dans la Charte des Nations unies du droit des peuples à assurer la sécurité de leur approvisionnement alimentaire. Nous agirons partout où nous le pourrons en faveur de la « **relocalisation** » des **productions agricoles à la fois pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et pour garantir la sécurité alimentaire des peuples.** Les terres cultivables des pays les plus pauvres doivent être destinées prioritairement aux cultures vivrières permettant d'assurer l'autosuffisance alimentaire des peuples et non à une culture d'exportation visant exclusivement à rapporter les devises nécessaires au service de la dette ou à enrichir les actionnaires des multinationales. Nous devons œuvrer, aux côtés des pays producteurs, à la mise

en place de mécanismes de régulation protecteurs pour ces pays : **reconstitution des stocks, lutte contre la spéculation, stabilisation des prix des denrées alimentaires, encadrement et régulation des achats internationaux de terres agricoles** constitueront à ce titre des enjeux majeurs.

2.3.3 – Dans le domaine sanitaire, nous défendrons un accès pour tous aux médicaments de dernière génération. La recherche pharmaceutique doit profiter à tous, s’agissant notamment de la lutte contre le VIH et de l’accès aux trithérapies. La logique du profit des grands laboratoires pharmaceutiques ne doit pas prendre le pas sur l’exigence de solidarité face à l’expansion des pandémies dont le coût humain, économique et social est énorme pour les pays en voie de développement.

2.3.4 - Une politique des flux migratoires refondée conditionne toute stratégie efficace de développement. À l’opposé des déclarations présidentielles et gouvernementales récentes, qui se caractérisent par leur démagogie, nous disons que la France est riche du renouvellement permanent de sa population que lui ont valu les immigrations successives auxquelles elle doit une part de sa force. La politique actuelle, fondée sur une hostilité systématique à l’égard des immigrés, nuit aux pays au développement : elle nie la contribution des transferts financiers des migrants à la croissance de leur pays d’origine ; elle retarde les transferts de savoir-faire nécessaires à la croissance économique et sociale de ces pays. Mais, en altérant notre image et notre influence auprès de nos partenaires, elle ne sert pas non plus nos intérêts. Cette approche anti-immigrés est cynique : la compétition engagée pour attirer les élites du Sud n’a d’égal que la hauteur des murs, nombreux et meurtriers, qui sont élevés pour stopper ceux qui viennent chercher une protection dans notre pays, ou n’ont que leurs bras à offrir. **Une politique des flux migratoires refondée est nécessaire, élargie à l’Europe qui, en raison notamment de sa situation démographique, a et aura besoin de l’immigration. Celle-ci devra être régulée, maîtrisée, concertée avec les pays d’émigration et s’articuler autour de quelques orientations essentielles, notamment :**

- la **protection des migrants**, particulièrement vulnérables aux discriminations et à l’exploitation. Il est choquant qu’aucun pays européen n’ait encore ratifié la Convention adoptée le 18 décembre 1990 par les Nations Unies sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et de leurs familles. La France devra favoriser cette ratification ;

- **l’impact de la fuite des cerveaux** sur les pays les plus pauvres handicape leur accès au développement. Sans mettre à mal le droit à la mobilité, nous proposerons la mise en place de mécanismes facilitant la formation mais évitant d’encourager la fuite des personnels qualifiés du Sud ;
- **la lutte contre le trafic des personnes** et la marchandisation des corps et la prostitution dont les victimes sont très majoritairement des femmes : une politique de fermeté sera menée à l’égard de ces trafics, en accroissant les efforts pour démanteler les filières mafieuses et en assurant une coopération policière et judiciaire aux frontières de l’Union.

3. Remettre l’Europe au cœur : une Europe relancée vers la croissance, l’emploi et le progrès social

Le projet européen a garanti la paix à notre continent depuis plus de cinquante ans. N’oublions jamais cet acquis arraché aux déchirements de l’histoire et à la folie des hommes et qui demeure le seul à même de nous assurer une voix forte dans le concert des grandes puissances du XXI^e siècle. Il reste un modèle à suivre aux yeux de millions de femmes et d’hommes dans le monde.

Ce que la crise actuelle disqualifie, ce n’est pas l’Europe en elle-même, c’est une Europe ligotée dans des règles dictées par la domination d’une concurrence exacerbée, qui ne se préoccupe pas assez des conséquences négatives que le libre-échange absolu et la myopie financière entraînent sur son système productif, ses ressources humaines et sa cohésion sociale. La crise, loin de mettre en cause la construction européenne, montre l’urgence d’avancer vers la finalité politique que nous lui assignons. Elle révèle l’insuffisance des politiques nationales pour répondre aux défis économiques mondiaux. Elle montre les carences des solutions qui ont prévalu jusqu’ici en Europe, notamment en matière de gouvernance économique. Oui, **nous avons la conviction qu’il faut construire l’Europe politique.** L’histoire de l’Europe montre que ce projet est difficile, la crise actuelle montre qu’il est impératif. Cela passe notamment par le renforcement du rôle du Parlement européen qui, élu au suffrage universel, est le cœur démocratique de l’Union. Le Président de la Commission devra être l’émanation directe de la majorité au Parlement, définie à travers des listes paneuropéennes. C’est une condition nécessaire pour assurer la cohérence d’un nouveau modèle de développement à l’échelon européen, concerté, pour changer vraiment la direction de l’Union européenne. L’Europe que nous voulons, l’Europe que nous devons construire notamment avec nos camarades du Parti socialiste

européen, les écologistes et toutes les forces de progrès, c'est **une Europe qui place vraiment l'emploi, la croissance, l'éducation, le progrès social et environnemental au cœur de son ambition collective**. Une Europe qui intègre clairement ces objectifs et réaffirme avec force sa volonté de rassembler les peuples dans la solidarité, dans une communauté de valeurs fondée sur la dignité humaine. Son modèle de développement, qui veut allier performance économique, haut niveau de protection sociale et respect de l'environnement, doit promouvoir des politiques publiques ambitieuses, échappant à la loi du tout-marché et bénéficiant à l'ensemble de la population européenne. Cette vision nous dicte une série de choix qui seront au cœur de notre politique internationale pour surmonter ce qu'il faut bien appeler une « crise de l'Union européenne ».

| 3.1 - L'Union européenne traverse une crise profonde

3.1.1 - Une crise de confiance. Si une grande majorité de nos concitoyens se déclarent toujours « fiers d'être européens », 55% ne reconnaissent plus dans l'Union européenne un niveau légitime d'action publique. Ils étaient 60% à ne pas aller voter lors du scrutin européen de 2009. Comment en serait-il autrement, dans un territoire qui cumule à la fois une croissance la plus faible par rapport aux grands ensembles économiques régionaux et un taux de chômage parmi les plus élevés ?

3.1.2 - Une crise de solidarité, que les attermoissements devant la situation financière grecque sont venus illustrer. Alors que les écarts de compétitivité entre les pays européens étaient importants, le marché intérieur s'est progressivement imposé comme un espace surtout de mise en concurrence des territoires, des salariés et des entreprises. Dans le même temps, l'Union économique et monétaire entretenait l'illusion que la discipline de chacun permettrait l'économie de mécanismes collectifs de stabilité et de solidarité financière. La crise financière a fait voler en éclat ces fausses certitudes, tandis qu'elle révélait la promptitude de certains à prôner la sanction, voire l'exclusion des plus faibles, au nom de l'intérêt des plus forts. D'où l'émergence ici ou là de nationalismes antieuropéens, prospérant sur la remise en cause du principe de solidarité pourtant fondateur du projet européen.

3.1.3 - Une crise de représentativité qui interdit malheureusement à l'Union européenne de s'imposer pleinement sur la scène internationale pour y défendre ses valeurs et ses intérêts, alors que sa dimension géographique, sa réalité

démographique, sa stabilité politique et sa force économique sont celles d'une grande puissance potentielle. En difficulté pour parler vraiment d'une seule voix sur des questions aussi graves pour la sécurité mondiale que l'Irak ou l'Afghanistan, incapable de faire prévaloir son leadership à Copenhague lors des négociations sur le climat, l'Union européenne offre, hélas, le visage d'une puissance à l'ambition souvent irrésolue et au fonctionnement difficilement lisible, peu à même aujourd'hui d'affronter tous les nouveaux défis du siècle. Il est grand temps que l'Europe soit à nouveau habitée par une volonté politique collective, incarnée par des dirigeants à la mesure de nos ambitions pour l'Europe.

| 3.2 - La crise économique, sociale et environnementale conforte l'Europe comme grand projet collectif mais celle-ci doit être réorientée

3.2.1- Doter l'Europe de mécanismes de gouvernance économique

On oublie souvent qu'à l'origine et pour les socialistes devait se construire un triangle : monnaie unique, gouvernement économique, harmonisation sociale. L'Euro a été réalisé, et par son effet stabilisateur il a permis, notamment dans la dernière crise, d'éviter que des problèmes monétaires graves viennent s'ajouter aux autres difficultés dans de nombreux États membres. Mais les deux autres côtés de ce triangle ont été négligés. Il faut leur redonner leur place. Les difficultés de l'Union européenne à gérer avec rapidité les conséquences désastreuses de la crise financière sur son économie ont démontré **qu'une union monétaire ne peut fonctionner sans union économique. Cette gouvernance économique - mieux, ce gouvernement économique - doit pouvoir s'appuyer sur au moins trois piliers :**

- la **solidarité** : nous proposerons la mise en place d'un **mécanisme européen permanent de stabilité financière** permettant de doter la zone Euro d'un véritable instrument de solidarité qui pourrait prendre la forme d'un fonds monétaire européen, financé le cas échéant - au delà de ce qui existe - par une capacité d'emprunt européen qui pourrait passer, comme le propose le Parti socialiste européen, par l'émission **d'obligations européennes**. Cette réforme implique aussi une réflexion sur notre politique monétaire. L'Union européenne est en effet la seule grande zone monétaire dans le monde à se priver de mécanismes volontaristes de pilotage de ses taux de change sur la base de ses intérêts propres. Nous agissons pour la mise en place d'un **système monétaire mieux régulé et plus équilibré, qui**

reconnaisse le rôle de chacune des grandes régions du monde, dans lequel l'euro serve vraiment les intérêts de l'Europe et ne soit pas à la remorque des exigences américaines ou chinoises. Nous plaiderons auprès de nos partenaires pour une gestion du taux de change de l'euro favorable aux entreprises et aux emplois européens. A l'échelle internationale, l'Union se mobilisera contre la volatilité des monnaies. Au sein du G20 notamment, elle devra porter l'idée d'un nouveau panier de monnaies positif pour le développement économique et décourageant les mouvements spéculatifs. Dans le cadre du multilatéralisme que nous appelons de nos vœux, le FMI, rééquilibré, a vocation à être l'instrument de ce « nouveau Bretton Woods ».

- **la concertation et la responsabilité collective** : la crise vient de rappeler aux États membres qu'ils étaient interdépendants et que leurs choix économiques nationaux pouvaient durablement peser sur l'économie du continent. Il nous faudra dépasser le Pacte de stabilité et privilégier la mise en place de **mécanismes de concertation en amont de nos budgets nationaux**, autant que le renforcement de l'harmonisation fiscale. Le respect de règles économiques est nécessaire pour assurer la cohésion de la zone euro, mais celles-ci devront être redéfinies de manière à prendre en compte tous les facteurs de déséquilibre, et pas uniquement les facteurs budgétaires : la situation de l'emploi, en premier lieu, doit devenir un élément central de ces règles communes.
- **la régulation financière** : il est temps de passer des discours aux décisions. Les Européens devront renforcer les règles prudentielles applicables aux banques, agir pour séparer les banques de dépôts et les banques d'affaires, **encadrer strictement les produits dérivés**, améliorer la transparence et l'indépendance de la notation financière, notamment par la création d'une ou plusieurs **agences européennes de notation** et instituer **une taxe sur les transactions financières des banques et établissements financiers** de manière à endiguer la spéculation financière et à dégager des ressources publiques nouvelles. Ils devront également agir avec détermination **contre les paradis fiscaux et la fraude internationale**. Nous demanderons l'interdiction du secret bancaire dans l'Union Européenne. La transparence financière internationale devra être accrue. Cela passe notamment par le renforcement des moyens alloués aux structures de coopération policière et judiciaires internationales telles qu'Europol, Eurojust, Interpol ou GAFI. Ces sujets ne devront pas seulement faire l'objet de conférences, mais de décisions dont sera vérifiée l'application effective.

3.2.2 - Rendre à l'Europe sa capacité à conduire des politiques publiques ambitieuses

Les grands succès de l'Union européenne sont nés de projets concrets et mobilisateurs, dans lesquels la Commission a joué un rôle majeur. Il nous faudra, naturellement, consolider les politiques existantes, en redonnant à **la Politique agricole commune (PAC)** sa capacité à accompagner la réforme de l'agriculture européenne : sauvegarder nos capacités de production, développer de nouvelles méthodes plus respectueuses de nos écosystèmes. La PAC devra répondre aux grands défis environnementaux (changement climatique, raréfaction des ressources, pollution des eaux, dégradation des sols), contribuer à la sécurité alimentaire des pays pauvres et assurer une dimension sociale en participant au développement des territoires pour créer de l'emploi dans les zones rurales. La PAC devra également conserver des outils de régulation des marchés, structurer et organiser les producteurs face à la grande distribution, et proposer d'autres clés de répartition pour les aides directes octroyées aux agriculteurs. Les critères environnementaux devront être renforcés et clarifiés pour être appliqués sur l'ensemble du territoire. Pour conserver notre rang et nos atouts, **nous devons investir à long terme dans de nouveaux secteurs et renforcer la capacité de l'Europe à développer sur son sol les productions et les métiers du futur**. Face à l'émergence de nouvelles puissances comme la Chine et l'Inde, face à la croissance innovante de pays tels que le Brésil, la Corée du Sud, le Canada ou l'Afrique du Sud, nous devons nous fixer comme objectif d'investir à hauteur de 3% du PIB dans la recherche et l'innovation afin de convertir nos systèmes productifs à des industries plus compétitives, plus durables. **Les énergies, les transports, les bio-tech, info-tech et green-tech** constituent un secteur d'application privilégié de ce nouveau volontarisme européen, qui devra notamment conduire à l'émergence de « champions industriels continentaux » et, pourquoi pas, dans certains secteurs stratégiques, à des « consortiums publics européens ». La mutation de nos économies et de nos modes de vie exige la prise en compte de propositions nouvelles concernant la propriété intellectuelle et la création de biens et de valeurs marchandes et non-marchandes. Le projet d'une **Communauté européenne de l'énergie**, afin d'améliorer nos approvisionnements, de favoriser l'émergence de pôles technologiques performants et innovants, d'encourager la transformation écologique de l'économie européenne, mobilisera nos efforts. **Énergie, recherche, innovation, industrie devront former le carré d'as**

de la relance économique de l'Union.

De même pour l'**extension du dispositif Erasmus** à l'ensemble des étudiants de l'Union en cours de maîtrise. Nous nous engageons également à renforcer l'apprentissage des langues et des cultures européennes dans notre système éducatif. Tout cela doit nous conduire à relativiser le dogme de l'urgence d'un retour aux équilibres budgétaires des États membres, retour certes nécessaire, mais qui devra accompagner le retour de la croissance, non le précéder. De même, dans l'intérêt de ses entreprises et de ses salariés, l'Europe devra appliquer le principe de la concurrence avec pragmatisme, afin d'encourager son développement, sa compétitivité et sa base industrielle. L'objectif est d'encourager les grandes entreprises européennes à être concurrentielles à l'international et non pas de se détruire entre elles au sein de l'Union. Dans un monde où les intérêts géostratégiques s'affirment avec agressivité, l'Europe doit, sans céder à un protectionnisme stérile, se montrer plus vigilante sur ses intérêts industriels de long terme. La mondialisation économique s'accompagne de stratégies diplomatiques offensives (investissements de fonds souverains étrangers par exemple) et l'Europe doit se doter des instruments pour y répondre. Avec nos partenaires, et dans le cadre des règles communautaires, nous agirons pour mettre en place un mécanisme de contrôle des investissements étrangers dans les secteurs sensibles européens et une exigence de réciprocité dans l'ouverture de nos marchés publics. Nous devons **redonner à l'Union européenne**, et en particulier à la Commission, qui ne peut plus se cantonner au seul rôle de coordination des stratégies nationales, **une capacité de pilotage d'instruments** spécifiques lui permettant de prendre en charge directement le financement de ces projets. L'Union devra bien entendu se doter des **moyens financiers** de cette stratégie, ce qui suppose que soient augmentés ses moyens budgétaires propres autant que les budgets consacrés, dans les États membres, aux investissements publics. Il n'y aura pas d'Europe puissante sans moyens financiers alors que les recettes n'ont pas été réévaluées depuis 1992 malgré l'élargissement de l'Union à 27 États membres. En liaison avec le Parlement européen dont le rôle sera conforté, nous devons donner corps à notre ambition de doter l'Europe **de nouvelles sources de revenus justes et durables**, ce qui passera, en particulier, par la mise en place d'une **taxation sur les transactions financières** des banques et des établissements financiers. À chaque fois que nécessaire, nous utiliserons pour progresser des « **coopérations renforcées** » entre quelques États membres, mais ouvertes à tous et permettant aux plus volontaires d'avancer concrètement et rapidement.

3.2.3 - Remettre la solidarité et le progrès social au cœur du projet européen

Nous ne pouvons plus nous satisfaire d'une Europe vécue souvent par nos concitoyens comme une source de dérégulation, où **la loi du moins-disant social régit les échanges**. La construction du marché intérieur sans harmonisation fiscale ou sans définition des éléments de la protection sociale a conduit à **une mise en concurrence inacceptable des territoires**. Pour enrayer ce phénomène, qui sape les fondements du projet européen, priorité devra être donnée à des avancées sur le terrain de **l'harmonisation fiscale**, de la consolidation du modèle social européen, ainsi qu'à la définition de minima sociaux et à l'adoption **d'une directive cadre pour les services publics et sociaux**. Nous proposerons, pour l'Europe, **un nouveau pacte de progrès** qui, sans viser à l'uniformité, permettra d'engager une convergence progressive par le haut de nos politiques sociales. Aussi, nous nous prononçons pour l'élaboration d'un **mécanisme de convergence sociale progressive** dans le temps vers les normes les plus protectrices en vigueur dans les pays membres. Ce pacte européen de progrès social impliquera, pour chaque État membre, **l'instauration d'un salaire minimum** tenant compte de la réalité économique et sociale nationale. Il pourra également intégrer la **fixation d'objectifs minimaux quantifiés pour les dépenses d'éducation**. Nous ferons également en sorte que la « clause de l'Européenne la plus favorisée » devienne un principe de l'Union. Nous veillerons à ce que la Confédération européenne des syndicats soit largement associée à l'élaboration et au suivi de ce pacte.

3.2.4 - Fixer à l'Union des limites claires et faire avancer l'Union euro-méditerranéenne

Donner des frontières à l'Union est devenu une nécessité, tant leur absence rend difficile l'émergence d'un sentiment d'appartenance ou d'une identité forte. Depuis des années, le processus institutionnel de l'élargissement s'est construit avant la conviction des opinions, engageant l'Union européenne sur le chemin d'une organisation à 30 ou 35 membres, sans que les peuples aient en général été consultés et sans en assumer vraiment les conséquences politiques, économiques et sociales. L'Union est engagée à des degrés divers dans des discussions envers un certain nombre de pays. Il nous faudra traiter chaque cas au regard du projet européen et des moyens dont dispose l'Union pour le mener à bien. Les discussions avec les pays des Balkans, meurtris par la guerre de Yougoslavie et ses séquelles, devront être menées avec un

esprit de dialogue. Sur la Turquie, grand pays et grande civilisation, candidate reconnue à l'adhésion dans l'Union européenne, des engagements ont été pris et ils doivent être tenus même si l'issue finale ne peut pas être garantie. Dans les négociations, plusieurs étapes devront être franchies, plusieurs conditions remplies qui actuellement ne le sont pas.

Car au-delà de la question des frontières, l'objectif de l'Union est bien celui de la **construction d'un espace de développement** social, économique, écologique et démocratique, d'un **espace de paix et de sécurité qui dépasse largement les limites des États membres**. Nous voulons inventer ou renforcer les instruments qui ancrent dans cet espace les pays avec lesquels l'Europe bénéficie de liens historiques, culturels, humains et d'une proximité géographique.

- La coopération franco-russe a traditionnellement été un élément majeur de notre politique étrangère : elle doit le redevenir. Si la Russie ne peut devenir membre de l'Union, qu'elle déséquilibrerait par son poids démographique, nous devons négocier avec elle de manière globale, en défendant nos intérêts, notamment énergétiques, et en établissant un rapport serein qui nous fasse sortir de la crise de confiance dans laquelle l'Europe et la Russie sont plongées depuis plusieurs années (crise du gaz et méfiance conservée des nouveaux pays membres, crise du bouclier anti-missiles, impression d'encerclement résultant des élargissements successifs de l'OTAN...). Beaucoup d'efforts sont devant nous pour approfondir un dialogue dans lequel le débat sur les droits de l'homme devra aussi trouver sa place, au même titre que l'ensemble des droits civiques, économiques et sociaux. L'objectif est clair : le XXI^e siècle doit permettre à **l'ensemble Europe-Russie** de renouer ses liens de civilisation dans un intérêt partagé.
- Nous relancerons le projet visionnaire, initié dès 1992 notamment par Jacques Delors, d'un partenariat euro-méditerranéen. **L'Union euro-méditerranéenne**, demain sans doute l'Union euro-africaine, est devenue une nécessité. C'est bien plus qu'une stratégie de voisinage ; c'est un mouvement de fécondation croisée qui a contribué à créer, sinon une civilisation, du moins une culture et un esprit qu'il nous faut revivifier. L'évolution des sociétés civiles peut favoriser cette perspective. Nos complémentarités, démographiques, énergétiques, économiques, nous offrent un potentiel de développement considérable si elles sont exploitées. Nombreux sont les défis communs

que nous devons relever (sécurité alimentaire, santé, migrations, sécurité, dérèglements climatiques). La crise mondiale a renforcé cette nécessité. Les pays du sud et de l'est de la Méditerranée réalisent avec l'Europe l'essentiel de leurs échanges. De là viennent aussi beaucoup d'investissements créateurs d'emplois. Nous devons affronter ensemble les conséquences de cette crise et de ces mutations, sauf à voir le sud de la Méditerranée devenir peu à peu une économie sous domination américaine ou chinoise. Sans nous enliser dans les dispositifs institutionnels, nous nous mobiliserons pour une **Méditerranée des projets**, particulièrement dans les domaines de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement, ainsi que des transports. **Notre ambition doit être de bâtir avec ces pays - outre des coopérations politiques et culturelles - une zone intégrée d'industries, d'agriculture, d'énergie et de mobilité professionnelle**. Le redéploiement industriel peut être un remède aux délocalisations. Ce modèle doit être organisé plutôt que subi, entre l'Europe et les pays du sud et de l'est de la Méditerranée, à commencer par le Maghreb. Un véritable dialogue euro-méditerranéen passe par l'émergence d'un Maghreb uni et fort, capable notamment de faire face aux enjeux de sécurité internationale. Cela implique le règlement du conflit sahraoui sous l'égide de l'ONU. Là aussi, l'objectif est ambitieux, mais exaltant : l'Union européenne peut et doit voir dans l'Union euro-méditerranéenne un projet politique prioritaire à l'échelle de la mondialisation.

3.2.5 - Relancer le moteur franco-allemand

Ces grandes ambitions pour l'Europe, nous ne les porterons que si nous les partageons de nouveau avec notre partenaire allemand. **Or le moteur franco-allemand, qui a été une réalité, ne l'est plus, ou en tous cas plus autant**. La dégradation des relations entre l'Allemagne et la France restera l'un des échecs les plus sérieux de la politique européenne de M. Sarkozy, elle explique pour partie aujourd'hui l'ampleur de la crise. **Ce moteur franco-allemand n'est nullement exclusif des relations de partenariat étroit et des projets que nous continuerons de construire avec d'autres partenaires de l'Union**. Mais lorsqu'on sait combien l'avenir de nos deux pays est lié, combien peut être grande notre capacité commune d'entraîner les autres pays membres de l'Europe, voire des autres continents, il est clair qu'aucune de nos deux nations ne peut penser son avenir sans l'autre, ni en Europe, ni dans le monde. L'Union a besoin **d'une nouvelle étape décisive dans la**

relation entre ces deux grands pays fondateurs. Nous sommes convaincus que les incompréhensions – il y en a de chaque côté – doivent et peuvent être dissipées et qu’il n’y a pas de fatalité à la désunion. Nous sommes déterminés à écrire ensemble ce nouveau chapitre historique.

Le travail que nous avons engagé en ce sens, socialistes français et sociaux-démocrates allemands, s’est concrétisé par l’adoption en juin 2010 d’une déclaration commune, entre le PS et le SPD, « sur le renforcement de la coordination des politiques économiques et sociales au sein de l’Union européenne ». Cette déclaration, signée par Martine Aubry et Sigmar Gabriel, constitue une première étape importante. Elle pose les bases d’une nouvelle alliance franco-allemande au service de l’Europe. Dans une seconde étape, la France et l’Allemagne pourraient aller encore plus loin, pour conforter l’Union : la concrétisation du gouvernement économique européen nécessite par la nouvelle donne mondiale, la mise en commun des sièges allemand et français au sein du FMI et de la Banque mondiale, l’avancée pratique vers une armée européenne font partie des champs d’application possibles pour cet ambitieux projet. Le moteur franco-allemand formerait alors, dans le concert des nations, un noyau de puissance européenne de près de 150 millions d’habitants, dotée du 2ème ou 3ème PIB mondial, en pleine capacité de redynamiser l’Union et d’en faire un acteur mondial. Cette nouvelle alliance est essentielle ; nous sommes résolus à la mettre en œuvre.

3.2.6 - Construire un projet progressiste européen

La mondialisation financière a changé le périmètre de l’action publique. En collaboration active avec la Confédération européenne des syndicats nous devons réinventer, à une nouvelle échelle, les politiques fondatrices de la social-démocratie : la régulation et la redistribution. Au sein du Parti socialiste européen (PSE), il est important de renforcer la coopération avec les autres partis sociaux-démocrates. Il est nécessaire de mener un véritable travail collectif pour aboutir à une stratégie commune et un projet commun, défendus par tous, afin de gagner les élections au niveau national et au niveau européen, changer la majorité en Europe, et ainsi réorienter l’action publique européenne. C’est une condition majeure de la mise en œuvre de notre nouveau modèle de développement. C’est pourquoi nous devons ensemble nous préparer à l’alternance, et construire un projet commun et cohérent à tous les niveaux : pour cela, le PSE doit

poursuivre son renforcement et devenir un véritable parti européen, capable d’être le moteur du renouveau du socialisme et de la social-démocratie européenne. Plus largement, nous nous engageons à introduire la dimension européenne dans toute notre action, au niveau national et au niveau local : assurer l’information des citoyens, encourager dans tous les domaines les échanges et les projets transeuropéens portés par les collectivités et la société civile. Nous devons alimenter le débat démocratique transnational et faire émerger une véritable culture européenne partagée.

4. Garantir notre sécurité : une politique de défense à la mesure de notre rôle et de nos ambitions

Dans un monde où les rapports de forces et les stratégies de puissance se sont modifiés, où la nature des menaces a changé, **notre capacité à nous défendre et à projeter nos forces demeure primordiale.** Hypercentralisation à l’Elysée de décisions souvent mal préparées, alignement atlantiste sans avancée européenne, désordre dans la mise en place des restructurations militaires, manque de considération pour les personnels militaires et civils, impasse financière, repli sur soi industriel, **tout concourt depuis trois ans à affaiblir notre outil de défense.** Nous ne jouerons à nouveau pleinement notre rôle que si nous **revoyons en profondeur les orientations données depuis 2007 par M. Sarkozy à notre politique de défense.** C’est à cette situation qu’il nous faudra remédier.

4.1 La suprématie du droit sur la force et l’application effective des principes des Nations Unies appellent **une Europe active et responsable** face aux drames humains et aux foyers d’instabilité. Non pas une sorte de « grande Suisse », placée sous la protection bienveillante mais exclusive de l’allié américain, dépourvue de capacité d’action propre et autonome. L’ensemble de notre politique de défense devra s’inscrire dans **une coopération approfondie avec nos partenaires européens.** Nous voulons, là aussi, donner une nouvelle dynamique à l’Europe de la Défense, que nous avons contribué à faire naître et qui continue de bénéficier du soutien des citoyens de tous les États membres. La capacité de l’Union d’associer des moyens militaires et civils de haut niveau pour le traitement des crises devra être renforcée, notamment pour soutenir la construction d’un état de droit dans les zones sortant de conflits. Cette capacité commune devra s’élargir à un potentiel de défense véritablement partagé, en cohérence avec la construction politique de l’Europe. La « coopération structurée permanente », autorisée entre les membres de l’Union

les plus engagés en matière de défense, facilitera l'action en ce sens. L'objectif est clair : **apporter une nouvelle dynamique à l'Europe de la défense**. C'est le chemin pour donner enfin à l'Europe sa pleine autonomie politique. **La France et l'Allemagne devront y prendre une part déterminante**, en proposant des initiatives ouvertes à tous les partenaires volontaires, portant en particulier sur les éléments suivants :

- La spécificité de l'Union européenne réside dans **sa capacité à associer pleinement moyens militaires et moyens civils de haut niveau dans le traitement d'une crise**. Il nous faudra renforcer encore sa capacité dans ce domaine. Celle-ci doit s'appuyer sur une analyse de sécurité régulièrement actualisée entre les États membres et être servie par une structure solide de planification et de commandement.
- Cet effort pourra également se traduire par une **mutualisation de moyens et le développement de capacités concrètes et autonomes** à remplir des missions communes, comme la surveillance aérienne, spatiale et maritime.
- **L'Agence européenne de défense**, dont le potentiel de rationalisation des moyens n'a pas encore été véritablement exploité, devra faire l'objet d'un **usage mieux adapté**. Seront sélectionnés de façon prioritaire les programmes pouvant être réalisés en coopération. Ils contribueront à **consolider nos industries européennes de défense**, élément clé d'une autonomie stratégique et d'une maîtrise européenne des technologies de l'avenir.

4.2 Notre engagement européen n'est nullement contradictoire avec **le maintien d'une ambition nationale élevée pour notre outil de défense**. Elle en est au contraire la condition. À cet égard, plusieurs constantes seront à maintenir dans l'organisation de nos capacités de défense : une dissuasion fondée sur le principe de stricte suffisance, garantie ultime contre les menaces vitales qui peuvent ressurgir ; un niveau de forces permettant à la France de livrer un combat de haute intensité, si elle devait s'engager dans un conflit majeur ; des forces armées rapidement déployables et aptes à agir en coalition ; un dispositif efficace de protection de notre territoire ; une politique attentive de protection des forces, qui accompagne leur renforcement opérationnel.

Nous devons sortir du flou créé par certaines prises de position de l'actuel chef de l'État quant au rôle éventuel des forces armées dans des missions relevant des services de sécurité publique et de sécurité intérieure. Nous le soulignons avec netteté : **une distinction absolue**

doit être établie entre la sécurité extérieure, mission propre à la défense, et la sécurité intérieure. Conformément aux principes républicains, seul le traitement de catastrophes naturelles ou de situations exceptionnelles (par exemple une crise sanitaire) peut justifier, sous la responsabilité du pouvoir civil, un engagement temporaire des moyens de service public de nos armées dans une crise intérieure. Il en va de leur capacité à agir, de leur crédibilité et de leur efficacité : la sécurité face aux menaces armées conserve sa spécificité. Les responsabilités qu'elle confère ne doivent pas être diluées dans une approche « attrape-tout » des risques de toutes natures.

Dans leur immense majorité, les Français expriment compréhension, confiance et respect pour les hommes et les femmes qui se battent en leur nom, partout où c'est nécessaire. **Le renforcement de ce lien entre l'armée et la nation** est indissociable de la vitalité de notre démocratie. Il devra être entretenu, notamment en direction de la jeunesse, en particulier par des mécanismes comme le service civique ou comme la réserve. Mais la vitalité de ce lien suppose aussi une **meilleure prise en compte des charges et obligations propres des personnels militaires de la défense**. Parité d'évolution de leurs revenus avec la fonction publique civile, action sociale adaptée à leurs contraintes familiales spécifiques, gestion attentive des problèmes de matériel, d'équipement et d'environnement de service en France comme en mission extérieure, renforcement des mécanismes de concertation sur toutes les questions sociales et professionnelles, beaucoup doit encore être fait pour assurer à ces personnels les garanties et les droits de tous les citoyens, dans le respect des exigences et des sujétions particulières de leur mission.

Dans son organisation et dans ses moyens, la défense devra être gérée comme un grand service public investi de missions éminentes, soumis aux exigences spécifiques de l'emploi maîtrisé de la force armée. Cela commande de définir ses structures et son déploiement territorial dans un esprit d'efficacité qui exige planification et méthode. C'est pourquoi il faudra surmonter les désordres entraînés par le plan mal conçu de redéploiement et de réduction de moyens que gouvernement a enclenché dans la précipitation depuis juillet 2008.

Pour nous, le regroupement des soutiens reste une évolution utile mais il ne saurait se poursuivre que de manière concertée, notamment avec les élus des territoires, et en respectant les nécessités des unités destinées au combat. De ce fait, la réalisation coûteuse des nouvelles

« bases de défense », déjà perturbée par de multiples réorientations, devra faire l'objet d'une révision à partir d'un audit public d'organisation et de ressources humaines, en évitant la réalisation de nouvelles infrastructures. Le projet « Balard » de regroupement des états-majors et services centraux de la Défense, en complète dérive et à l'opposé des priorités réelles, ne sera pas poursuivi. **Notre sécurité nationale et nos ambitions en matière de maintien de la paix et de gestion des crises nous conduiront à stopper la contraction engagée de nos forces opérationnelles et du soutien budgétaire qui leur est affecté.**

4.3 - Notre action pour assurer la sécurité s'accompagnera d'une position claire et responsable en faveur du désarmement : **le désarmement** plutôt que la course aux arsenaux défensifs. Sans remettre en cause la légitimité d'une **dissuasion indépendante** de notre pays, tant que subsistent d'autres arsenaux nucléaires, la France reprendra son rôle d'impulsion dans les débats sur le **désarmement et la non prolifération des armes de destruction massive**. Celui-ci, appliqué à un cadre régional en particulier, peut contribuer fortement à l'apaisement des tensions. La France soutiendra activement le projet d'un Moyen-Orient dénucléarisé. Nous saisissons l'opportunité historique créée par les orientations du Président Obama en faveur d'un désarmement nucléaire universel, progressif, négocié et efficacement contrôlé. La France exprimera son soutien à la perspective d'un monde sans armes nucléaires. Nous prendrons des initiatives afin de relancer les négociations pour un traité d'interdiction de la production de matières fissiles à usage militaire. Nous soutiendrons les initiatives tendant à une **réduction des armements conventionnels** les plus déstabilisants et les plus dangereux pour les populations, en particulier les armes de petit calibre qui font aujourd'hui des ravages dans les conflits africains. La vigilance politique sur **les ventes d'armement**, affaiblie par le pouvoir actuel, sera rétablie.

4.4 - **Le terrorisme** apparaît aujourd'hui comme une menace majeure pour la sécurité du monde, notamment des pays occidentaux. La lutte contre le terrorisme est une nécessité. Nous y sommes, en Europe et singulièrement en France, vulnérables : parce que nous sommes perçus comme une partie de l'Occident ; parce que notre société est, par tradition, ouverte et accueillante, respectueuse de l'état de droit ; parce que les terroristes, au delà de tel ou tel argument avancé, agissent souvent de manière aveugle et peuvent prendre nos ressortissants comme cibles. Ce constat justifie **le développement d'un dispositif moderne de protection du territoire**, y compris par des moyens

de renseignement humain et technique permettant la détection précoce des menaces émergentes, tout en respectant le droit. Lutter efficacement contre le terrorisme c'est aussi nous **concentrer sur l'origine des frustrations** qui le nourrissent. Nous devons nous attacher à « déminer » autant que possible les foyers de tensions et de haines qui alimentent cette situation. Il ne saurait y avoir d'ambiguïté : **nous mènerons contre toutes les formes de terrorisme un combat sans faiblesse.**

Conclusion

Mieux défendre, mieux projeter nos idées, nos valeurs et nos intérêts, **c'est rendre à la France tous ses moyens d'influence**, que la politique actuelle a souvent contribué à saper. Au delà de la révision nécessaire de nos stratégies et de nos messages, nous agissons pour rendre leur voix et leur poids à tous ceux qui, partout dans le monde, s'emploient à traduire ces moyens en actes.

Nous redonnerons confiance et moyens à nos ambassades. Nous avons besoin de cet outil diplomatique pour déployer notre action extérieure : un dispositif global et cohérent qui, au-delà de la seule diplomatie politique, porte notre vision en matière de coopération, de rayonnement culturel et économique, de multilatéralisme et de développement. Il n'est pas normal que la politique internationale soit confisquée par un petit réseau politiquement irresponsable de serviteurs du Président. Il n'est pas sain, non plus, de disperser notre énergie européenne et internationale en autant de ministères appliquant chacun leur propre feuille de route. **Le ministère des Affaires étrangères devra voir rétabli et conforté son rôle pivot dans la définition et la mise en œuvre de notre politique étrangère.**

Nous restituerons au Parlement son rôle légitime d'évaluation et de contrôle politiques de la stratégie internationale de la France, qu'il s'agisse de notre politique étrangère ou de notre action de défense. L'analyse de la situation internationale, des menaces éventuelles qui pèsent sur notre pays, devra se faire de manière concertée et transparente, en accordant toute sa place au débat citoyen et pluraliste, à l'écoute des ONG, des chercheurs et des experts. C'est au Parlement, dans les formations les plus appropriées, que devra se conclure au moins une fois par législature une évaluation des risques et des facteurs d'instabilité permettant de guider les orientations stratégiques du pays. Le Parlement remplira pleinement sa mission.

| Nous accompagnerons le rôle complémentaire des collectivités territoriales dans la mise en œuvre de notre politique étrangère. Celles-ci, communes, départements et régions, jouent un rôle grandissant, dans le cadre de la coopération décentralisée et dans la mise en œuvre de projets européens de partenariat entre les collectivités. Elles investissent dans des domaines aussi variés que l'humanitaire, la diffusion des sciences et de la culture, la recherche ou les technologies, la décentralisation et les services publics, la formation et le développement économique et l'exigence environnementale. Une démarche décentralisée, permettant aux citoyens de participer plus étroitement aux décisions, renforce l'assise de la démocratie européenne. Notre diplomatie tiendra compte de cette donne nouvelle et travaillera en liaison avec les collectivités, leurs élus et leurs administrations. Nous soutiendrons les engagements des grandes associations européennes et mondiales d'élus qui participent à une meilleure gouvernance de notre planète en liaison avec les États.

| Nous accompagnerons activement les Français à l'étranger, femmes et hommes qui ont fait le choix de l'expatriation, partout sur la planète. Au même titre que nos concitoyens de métropole, nos deux millions et demi de compatriotes ont le droit d'être représentés, protégés, écoutés, le droit de recevoir pour leurs enfants un enseignement accessible à tous et de qualité, le droit d'être accueillis dans notre pays lorsqu'ils y rentrent pour travailler où y prendre leur retraite, dans des conditions de protection sociale dignes et garanties. Nous ferons de cette exigence l'une de nos lignes d'action.

| Enfin, nous ne séparerons évidemment pas politique extérieure et action intérieure. Quelle crédibilité accorder à la politique « étrangère » d'un pays dont le Chef d'État, comme c'est le cas malheureusement aujourd'hui en France, ose laisser entendre que la présence des « étrangers » sur son sol constituerait depuis des décennies un danger ? Quelle capacité d'entraînement espérer pour des propositions internationales en matière financière, commerciale, industrielle, quand les résultats intérieurs dans ces mêmes domaines sont calamiteux ? Plus que jamais l'action extérieure et l'action intérieure sont liées. C'est donc à la fois la politique internationale et la politique générale de notre pays qui, en cohérence, devront être changées.

Nos concitoyens, nos voisins, nos partenaires, nos alliés, nos interlocuteurs, tous ont besoin sur tous les points du globe d'une France qui tourne la page d'une diplomatie trop souvent déclamatoire et gesticulatoire. **Pour nos relations**

internationales aussi, le besoin d'une autre politique, d'une nouvelle ambition, se fait sentir. Une autre France, une autre Europe, un autre monde : tout est lié. C'est à incarner ce projet que la gauche s'emploiera en 2012 si les Français lui accordent leur confiance. En matière internationale, le projet socialiste, notre projet, sera celui d'une France solidaire, européenne et onusienne. Une France ouverte au monde et qui, avec de nombreuses autres forces progressistes sur la surface du globe, refuse la fatalité d'une mondialisation ultralibérale. Une France sûre, forte, agissant pour la paix, consciente de son influence, que nous nous efforcerons d'exercer avec ambition et avec lucidité.